

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26787**

Intitulé

Chargé de projet énergie et bâtiment durables

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé de projet informe et sensibilise ses différents interlocuteurs, le plus souvent des maîtres d'ouvrage (particuliers, élus et agents de collectivités, organismes gestionnaires de patrimoine immobilier, professionnels de la filière bâtiment, etc.) sur les enjeux énergétiques, écologiques et sanitaires, sur les solutions techniques de l'éco-bâtiment et des énergies renouvelables, sur la réglementation, les coûts, les aides financières. Il écoute et évalue la problématique de son interlocuteur et l'oriente dans ses choix de maîtrise de l'énergie. La « communication » est une composante importante de son métier.

Il analyse le projet du maître d'ouvrage. Il effectue un état des lieux des consommations sur l'existant ou sur le projet prévu. Il étudie comment réaliser des économies d'énergie et minimiser l'impact sur l'environnement du projet. Ses études comprennent des calculs de bilans énergétiques, des préconisations de travaux, une estimation des gains énergétiques et des coûts. Ainsi, il propose des orientations sur la conception bioclimatique (orientation du bâtiment, forme et architecture, organisation des espaces, etc.), le système constructif (matériaux, vitrages, etc.), le choix et le dimensionnement des équipements techniques (ventilation, chauffage, production d'eau chaude, etc.).

Il peut s'agir de projets publics menés sur un territoire donné ou de projets privés au sein d'une entreprise.

Pour initier le projet, il doit s'informer (recherches, études, rencontres terrain), puis mobiliser et convaincre les acteurs décideurs (professionnels, élus, administrations, financeurs).

Il assure ensuite la coordination du projet sur tous les aspects : techniques, opérationnels, financiers, administratifs.

Il travaille en lien avec les différents partenaires et peut être amené à piloter ou encadrer une équipe projet.

Les capacités attestées :

1-Compétences pour sensibiliser, informer, mobiliser:

- S'informer (recherches, études, rencontres de terrain)
- Sensibiliser et informer autrui sur l'éco bâtiment et les énergies renouvelables et sur les comportements environnementaux.
- Réaliser des séances de sensibilisation/information, des ateliers thématiques ou des séances de formation

2-Capacités de communication :

- Proposer des orientations/études sur les bâtiments pour réaliser des économies d'énergies et minimiser l'impact environnemental des bâtiments
- Argumenter et adapter son discours au niveau de connaissance des interlocuteurs.
- Effectuer une synthèse écrite et/ou orale de l'étude au maître d'ouvrage dans l'objectif de lui apporter une aide à la décision.

3-Compétences techniques :

- Identifier la nature du projet, les objectifs, les moyens et attentes du maître d'ouvrage.
- Identifier les consommations énergétiques du bâtiment :
 - Collecter les données (consommations actuelles si existantes, usage, occupation)
 - Exploiter les plans, et les éléments constitutifs du bâtiment ou du projet (orientation, conception, vitrage, isolation, ventilation, mode de chauffage, etc.).
 - Calculer le bilan énergétique du bâtiment ou du projet et en déduire les consommations pour le chauffage, la production d'eau chaude, les besoins électriques.
- Faire des préconisations de travaux en proposant des orientations sur :
 - la conception bioclimatique (pour le neuf uniquement) : orientation du bâtiment, organisation des espaces intérieurs, orientation et surface des vitrages, etc.
 - le système constructif : matériaux de construction, matériaux et épaisseur d'isolation, types de vitrages, traitement des ponts thermiques, etc.
 - les équipements techniques : ventilation, chauffage, production d'eau chaude, production d'électricité, éclairage.
- Quantifier les gains énergétiques liés aux travaux préconisés
- Estimer les coûts et le temps de retour sur investissement en tenant compte des aides financières (subventions, éco-prêt, crédits d'impôt, etc.).

4-Capacités d'initiation et de coordination de projet :

- S'informer (recherches, études, rencontres de terrain) pour concevoir un projet

- Mobiliser et convaincre des acteurs décideurs autour d'actions et de projets en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.
- Planifier la réalisation du projet dans un temps imparti
- Assurer le suivi général (respects des objectifs, des délais, des coûts, de la qualité) et l'évaluation finale du projet
- Coordonner les intervenants du projet, privés ou publics, internes et externes à la structure
- Répartir les tâches au sein d'une équipe
- Organiser et animer des réunions

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité est celui du bâtiment et des énergies renouvelables.

Le chargé de projet peut intervenir dans différents types de structures :

- Associations ou agences de l'énergie (structures de 1 à 50 salariés)
- Bureaux d'étude, cabinet d'architecture (TPE, PME).
- Structures publiques : communes, communauté de communes, syndicats départementaux de l'énergie, parcs naturels, départements, régions, etc. (structures de taille variable).
- Organismes gestionnaires de patrimoine immobilier (structures de taille variable)
- Entreprises du bâtiment (PME, TPE, grandes entreprises).
- Entreprises de fabrication, distribution, ou installation/maintenance d'équipements techniques (chauffage ou électricité par énergies renouvelables, matériaux de construction et de rénovation, ventilation, etc.). (PME, TPE, grandes entreprises).
- Chambres consulaires ou organisations professionnelles.
 - Chargé de projet ou chargé de mission en agence de l'énergie, association, ou Espace Info Energie (EIE)
 - Chargé d'étude ou chargé de projet en bureau d'étude bâtiment (thermique ou fluide)
 - Chargé de mission énergie ou chargé d'opération ou agent de développement des ENR pour une structure publique
 - Chargé de mission énergie ou chargé de mission rénovation ou programmes neufs dans un organisme gestionnaire de patrimoine
 - Chargé de projet ou chargé d'affaire pour une entreprise privée (secteur de la construction ou des énergies renouvelables)
 - Chargé de mission dans une organisation professionnelle du secteur bâtiment énergie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1-Sensibilisation / Information sur l'éco-bâtiment et les énergies renouvelables:

- Communication à destination de maîtres d'ouvrage (particuliers, collectivités locales, organismes gestionnaires de patrimoine immobilier, entreprises, etc.) sur les sujets du bâtiment durable et des énergies renouvelables.
- Orientation des maîtres d'ouvrage dans leurs choix de maîtrise de l'énergie.

2-Conseils/études énergétiques pour des projets de construction ou de rénovation de bâtiments:

- Analyse du projet du maître d'ouvrage
- Etat des lieux des consommations sur l'existant ou sur le projet prévu
- Préconisations pour réaliser des économies d'énergie et minimiser l'impact environnemental des bâtiments

3- Initiation et coordination de projets

Dans le cadre de projets publics au niveau d'un territoire ou de projets privés au niveau d'une entreprise :

- Initiation de projets
- Coordination de projets
- Management d'équipe

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- Directeur ou directrice adjointe Formation - Chargé de mission de l'ASDER ou du centre délivrant la formation - Professionnel extérieur salarié - Professionnel extérieur employeur
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Idem
---	---	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Chargé de projet en maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco construction avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé de projet énergie et bâtiment durables" avec effet au 22 décembre 2015, jusqu'au 07 septembre 2019.

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne 40 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.asder.asso.fr

Lieu(x) de certification :

Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER) : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) [Chambéry]
 ASDER,
 562 avenue du grand Arietaz
 BP 99499
 73094 Chambéry cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- ASDER - 562 avenue du grand Arietaz - BP 99499 - 73094 Chambéry cedex 9
- Institut régional universitaire polytechnique (IRUP) - Campus industriel - rue Copernic - CS 369 - 42050 Saint Etienne Cedex 2
- CFP la Futaie - 53410 Port-Brillet
- ADRAR formation - rue Irène Joliot Curie - Parc technologique du canal - 31520 Ramonville

Historique de la certification :

- Certification existante depuis 1989 sous les intitulés suivants :
- Energies renouvelables, tri et valorisation des déchets.
 - Génie climatique, énergies renouvelables, tri et valorisation des déchets.
 - Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco construction.
 - Chargé de projet en maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco construction.

Certification précédente : Chargé de projet en maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco construction